



léo lagrange
petite enfance



PROJET D'ETABLISSEMENT

Multi-accueil « Libellule » – 60 places
Communauté de Communes du Pays de Nay
Applicable au 1^{er} janvier 2025



INTRODUCTION

Le multi-accueil « Libellule » est géré par la Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest, association loi 1901 à but non lucratif, mouvement d'éducation populaire. Les orientations du Projet Educatif sont le fil conducteur des projets d'établissement des structures Petite Enfance qui découlent de l'engagement et de l'affirmation de valeurs de respect, de tolérance et d'un esprit de coopération et de mutualisation.

Le multi-accueil a ouvert ses portes en Août 2010 à la suite d'un partenariat entre l'entreprise Safran HE et la Communauté de Communes Gaves et Coteaux afin de proposer des places de crèche aux enfants des salariés Safran HE et également aux habitants de la Communauté de Communes.

La gestion de l'établissement a été confié à un partenaire : la Mutualité 64. Depuis janvier 2019 l'association Léo Lagrange Sud-Ouest en a repris la gestion, en marché public.

Depuis janvier 2017, après le réaménagement du territoire, la Communauté du Pays de Nay est devenue propriétaire du multi-accueil Libellule. La crèche fait donc partie de l'offre d'accueil du service Petite Enfance-famille de la Communauté de Commune du Pays de Nay.

Léo Lagrange Sud-Ouest (désormais Léo Lagrange Petite Enfance) assure le fonctionnement de la structure à partir d'un mandat de gestion établi avec la Communauté de Communes du Pays de Nay dans le cadre du marché public. Léo Lagrange applique et respecte les choix de la Communauté de Communes et de l'entreprise Safran HE concernant les critères d'attribution sur les places financées par les deux partenaires :

- 15 places pour la Communauté de Communes du Pays de Nay,
- 45 places pour l'entreprise Safran HE.

La Caisse d'Allocations Familiales finance également l'établissement grâce à une convention de Prestation de Service Unique, permettant aux familles de bénéficier d'un tarif calculé en fonction de leurs ressources et du nombre d'enfants dans le foyer. C'est la Communauté de Communes du Pays de Nay qui a signé cette convention, les factures sont donc à acquitter au trésor public.

Si chaque structure est unique et chaque projet singulier, l'organisation en réseau national apporte une plus-value aux professionnels :

- Des regroupements nationaux pour échanger (échanges de pratique, actualité juridique...)
- Des outils pédagogiques innovants, conçus par nos équipes et notre délégation nationale à la petite enfance
- Une démultiplication de l'offre de formation
- La rencontre d'experts sur des thématiques choisies par le réseau, lors de notre convention annuelle petite enfance
- Une veille et une information juridique au quotidien, ainsi qu'un appui en tant que de besoin.

La Directrice et toute l'équipe éducative veillent au quotidien à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

Les objectifs du projet d'établissement

- Organiser, faire évoluer et rationaliser les pratiques et le fonctionnement de la structure,
- Communiquer sur les missions et les moyens de réalisation,
- S'assurer que l'équipe, le gestionnaire et les parents ont chacun leur place et des missions définies dans le fonctionnement quotidien de la structure,
- Favoriser l'implication des personnels, parents, gestionnaires, CAF, PMI.

Les valeurs du projet, les références Pédagogique

- Veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuent à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuent à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettent en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favorisent la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- Favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Ce projet précise

- Les missions générales de l'établissement
- Les ressources humaines et techniques mobilisées (locaux, personnel, matériel...)
- Les objectifs particuliers notamment en termes d'engagement vis-à-vis de l'enfant, des familles et de la collectivité sur lesquelles s'appuie l'action du gestionnaire et des professionnels.

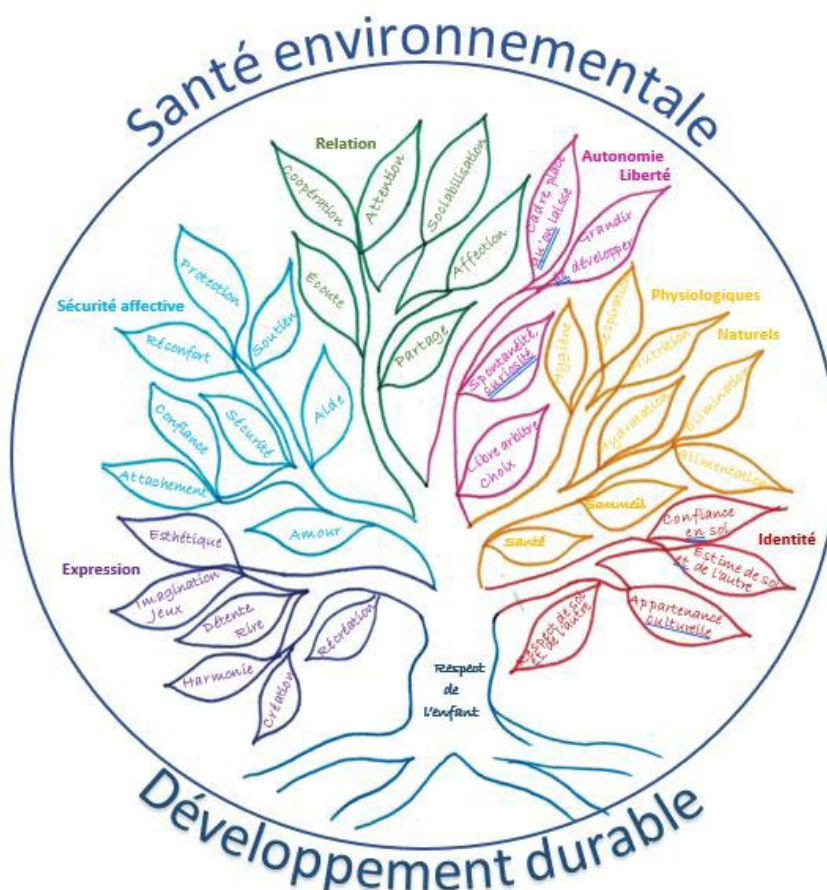
Il représente une réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de vie de l'enfant en crèche.

Cela nécessite une mise en commun et une mise en cohérence des pratiques et des savoirs faire de chacun pour accompagner l'enfant et sa famille.



L'équipe du Multi-Accueil Libellule a à cœur d'accueillir les enfants et les familles dans un cadre réfléchi et favorable à l'épanouissement et à la santé de tous. Le travail d'observation et de réflexion permet à l'équipe d'avancer sur le chemin de la bienveillance et du respect de l'enfant, mis en lumière par la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant (cf. annexe). L'équipe a pour soin d'offrir un accueil de qualité à tous les enfants, sans distinction sociale, culturelle, religieuse ou de genre par la mise en œuvre d'actions permettant une socialisation globale précoce, favorisant ainsi sa santé et son développement harmonieux. Le projet porte particulièrement sur les éléments suivants : santé environnementale, contact avec la nature, qualité des jeux proposés, travail d'observation et de réflexion en équipe, engagement des professionnelles dans une posture de bienveillance et d'éducation positive. Ci-dessous un arbre reprenant ces valeurs.

Le projet veille également à favoriser la diversité des familles accueillies et à les soutenir dans leur parentalité. Une attention particulière est portée à l'inclusion des familles en situation de précarité, pauvreté ou monoparentales. Le travail en partenariat avec la PMI et la Communauté de Communes du Pays de Nay permet un accompagnement global et adapté aux besoins spécifiques de chaque famille (retour à l'emploi, isolement social, problèmes familiaux, etc.). Nous adaptons le contrat et faisons preuve de souplesse pour soutenir les familles dans leurs démarches personnelles.



Sommaire général

Ce projet d'établissement a été construit selon le décret 2021-1131 du 30 août 2021 portant sur la réforme des modes d'accueil.

1. Le projet d'accueil	6
1.1. Les prestations d'accueil proposées	6
1.2. L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique	8
1.3. Les compétences professionnelles mobilisées	10
1.4. Les locaux	16
2. Le projet éducatif	18
2.1. L'accueil	18
2.2. Le soin	23
2.3. Le développement	28
2.4. Le bien-être	29
2.5. L'éveil	35
2.6. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons	38
3. Projet social et développement durable	39
3.1. Environnement et partenariats	39
3.2. Participation des familles à la vie de l'établissement	39
3.3. Actions en faveur de la santé environnementale et du développement durable	43

1. Le projet d'accueil

1.1. Les prestations d'accueil proposées

Le multi accueil est un établissement d'accueil d'enfant de moins de six ans, situé 10 allée saint Exupéry, 64 510 ASSAT.

La gestion de l'établissement Libellule est assurée par la fédération Léo Lagrange Petite Enfance.

La surveillance sanitaire des enfants est assurée par un Référent Santé Accueil Inclusif.

L'établissement possède une capacité d'accueil de 60 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans avec la répartition suivante :

- 15 places destinées aux résidents de la Communauté de Communes du Pays de Nay,
- 45 places destinées aux salariés de l'entreprise SAFRAN HE.

L'accueil en surnombre est autorisé conformément à l'arrêté du 8 octobre 2021 tout en n'excédant pas 115% de la capacité horaire hebdomadaire. L'accueil de 69 enfants peut être organisé dans le respect du bien-être des enfants accueillis et du personnel que les encadre. Voici la répartition minimale du taux d'encadrement en vigueur au sein de l'établissement : 4 professionnelles pour 20 bébés, 4 professionnelles pour 24 enfants moyens, 4 professionnelles pour 24 enfants grands. Pour rappel, l'équipe travaille 4 jours par semaine, soit 8h45 par jour, ce qui couvre une amplitude horaire conséquente (l'équipe est au complet de 9h à 17h).

L'établissement est soumis au mode de financement de Prestation de Service Unique de la Caisse d'Allocations Familiales.

1.1.1. Les modalités d'ouverture

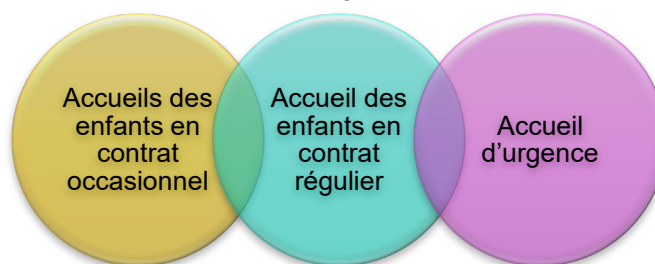
L'établissement :

- Est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Est fermé 4 semaines par an (3 semaines en période estivale et 1 semaine pendant les fêtes de fin d'année, les jours fériés ainsi que le pont de l'ascension.
- Est fermé deux journées lors des réunions pédagogiques prévues dans l'année.

Les dates seront communiquées aux parents par voie d'affichage dans la structure et lors de l'inscription.

1.1.2. Les différents modes d'accueils

→ L'offre de la structure s'articule autour de **3 types d'accueil**.



L'ACCUEIL REGULIER

Il répond à un besoin d'accueil régulier correspondant à un rythme et une durée prévisible.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent se définir à l'avance. Il s'adresse à des enfants déjà inscrits ou non et permet de répondre à un besoin ponctuel.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Dans le cadre de l'article L 214-7 du Code de l'action sociale et des familles. L'urgence peut concerner : Les parents en situation de recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle et dont l'absence de mode de garde pourrait entraîner un renoncement à un stage ou un emploi ; des situations familiales difficiles exceptionnelles pour des raisons de santé, d'accouchement, de séparation imposant le besoin d'un relais pour la garde de l'enfant ; l'indisponibilité non prévue du mode de garde habituel de la famille ; les demandes des partenaires sociaux (PMI, Conseil Départemental...).

Le caractère de la situation d'urgence sera évalué par la directrice. Ce type d'accueil sera de courte durée maximum 1 mois. Nous accompagnerons la famille, en lien avec le Relais Petite Enfance, dans la recherche d'un mode de garde, si l'accueil au sein de l'EAJE ne peut être pérennisé.

1.2. L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille » Principe 1 de la Charte d'accueil du jeune enfant.

Extrait du Paragraphe 1 du décret du 1^{er} août 2000 :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ».

L'accueil d'un enfant présentant un handicap fait partie des missions de toute structure petite enfance ; chaque enfant a besoin de d'intégration sociale, de temps collectifs, d'espace, de découverte.

La structure est un service public délégué par la Communauté de Communes du Pays de Nay à Léo Lagrange Petite Enfance ; à ce titre nous garantissons l'égalité d'accès pour tous.

Aussi, c'est en concertation avec le référent santé de la structure, les professionnels en charge de son suivi médical ou autre et sa famille que l'équipe du multi-accueil accueillera un enfant présentant un handicap. Cela ne doit pas entraver la qualité d'accueil des autres enfants.

Le référent santé accueil inclusif veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière en lien avec la direction.

L'enfant à besoins spécifiques est un enfant porteur d'une maladie chronique ou génétique, atteint de troubles moteurs et/ou psychologiques ou de déficiences sensorielles. Cela concerne tous les enfants qui nécessitent un accueil spécifique. Vivre avec une différence constitue une caractéristique personnelle de l'enfant en situation de handicap, qui est avant tout un enfant, avec le même droit d'accès à un accueil de qualité que tout autre enfant.

Le décret d'août 2000 rappelle cette mission première dans l'Art. R.180-1 de son Paragraphe 1 ainsi que la loi du 11 février 2005.

Les structures de Léo Lagrange s'engagent à participer à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique en réunissant l'équipe autour du Projet global du Service Petite Enfance.

L'établissement est conforme aux règles d'accessibilité prévue par la réglementation.

Le bâtiment est un ERP (Etablissement recevant du public) accessible aux personnes en situation de handicap et les conditions d'accès sont les mêmes pour tous : Les locaux, de plain-pied ainsi que les toilettes PMR favorisent la circulation des personnes à mobilité réduite, parents comme enfants.

La situation est différente selon que le handicap (ou la maladie) soit connu avant l'entrée dans la structure ou qu'il se révèle progressivement au cours de l'accueil.

Dans le premier cas, la crainte des parents ayant un enfant dans cette situation de se voir essuyer un refus à la pré-inscription, la difficulté à exprimer cette demande particulière auprès d'un service public, ont pour conséquence, trop souvent encore, une censure des parents eux-mêmes, un repli sur soi, éventuellement un retrait de la vie professionnelle ce qui entraîne une sous-estimation de la demande.

Partant de ce constat, la volonté de la structure de proposer une offre d'accueil adaptée doit être clairement énoncée dans les supports de communication aux familles et auprès de tous les partenaires œuvrant dans leur prise en charge et les accompagnants dans cette démarche.

Dans le second cas, l'enfant a souvent été accueilli nourrisson en structure et une (des) anomalie(s) apparaisse(nt) au cours du développement. Cette révélation progressive ne doit pas entraîner les professionnels à banaliser, à ne pas dire les difficultés de l'enfant mais sans pour autant porter un pronostic. En cas de doute sur le développement de l'enfant, le rôle de la directrice et du RSAI (référént santé accueil inclusif) de la structure est fondamental car ils peuvent aider les parents à faire la démarche de demander un avis spécialisé, tout en sachant attendre qu'ils soient prêts.

Le projet d'accueil personnalisé (PAP) est proposé pour tous les enfants qui nécessitent une adaptation de leur prise en charge sans traitements médicaux. Il permet aux différents partenaires de se réunir avec la famille pour proposer le meilleur accompagnement possible de l'enfant au sein de la structure.

Le temps de présence devra être adapté à l'enfant, pour qu'il s'épanouisse au contact de la collectivité. Les parents devront fournir à la structure tout le matériel nécessaire afin de garantir la sécurité et le bien-être de leur enfant.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) été mis en place en 1999. En 2003, la circulaire n°2003-135 du 8-9-2003 a élargi son application aux centres d'accueil des enfants et adolescents (halte-garderie, multi-accueil, centres de loisirs et de vacances). Aussi nous préconisons pour tout enfant (même ceux souffrant d'une allergie avérée) de rédiger un PAI.



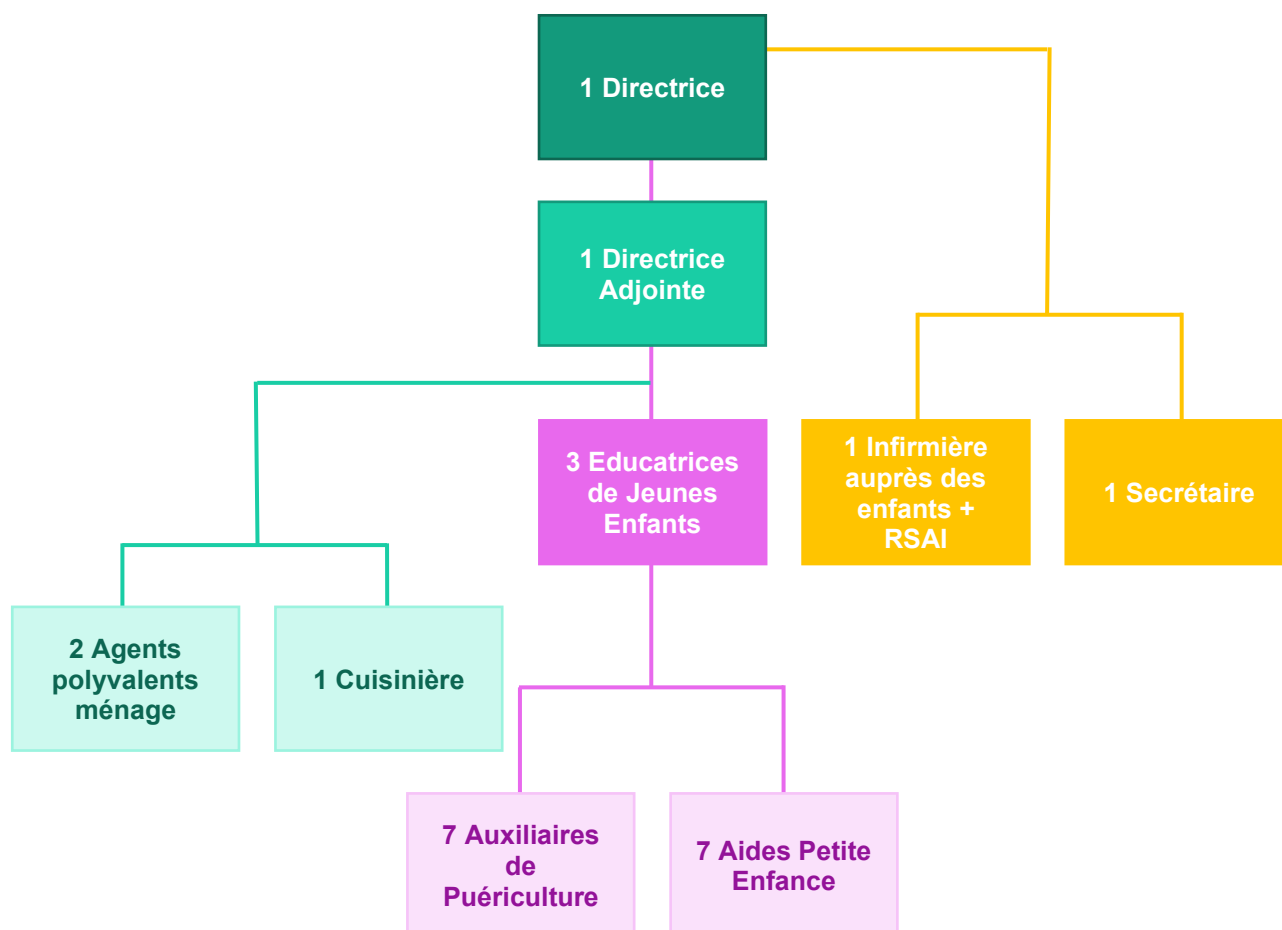
1.3. Les compétences professionnelles mobilisées

1.3.1. Composition de l'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. » Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon plus jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confiée par mon ou mes parents. » Principe 10 de la Charte d'accueil du jeune enfant.

Le multi-accueil « Multi accueil Libellule » est composé d'une équipe pluridisciplinaire, qui représente 25 salariés.



La directrice est infirmière. L'adjointe de direction est Educatrice de Jeunes Enfants (EJE). Au quotidien auprès des enfants se trouvent des éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et des aides petite enfance titulaires du CAP AEPE.

Une cuisinière prépare les repas sur place et deux agents d'entretien se charge des tâches ménagères.

L'Éducateur de Jeunes Enfants

Il est titulaire du diplôme d'état d'Educateur de Jeunes Enfants après une formation de 3 ans qui nécessite le niveau Bac ou équivalent et l'admission sur concours.

L'éducateur de jeunes enfants (EJE) s'attache à favoriser le développement global et harmonieux de l'enfant grâce à des connaissances en psychologie et en techniques éducatives développées.

Il exerce une fonction d'accueil, d'éducation, de prévention, de coordination de l'équipe éducative autour du projet pédagogique.

Le Référent Santé Accueil Inclusif

Un référent santé accueil inclusif est attaché à l'établissement. Il ne peut pas délivrer d'ordonnance.

Il assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale, et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé.

👉 Les missions du Référent Santé (Extrait du décret 2021-1131 du 30 août 2021)

1. Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
2. Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30
3. Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service
4. Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière
5. Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille
6. Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale ; veiller à ce que les parents ou représentants légaux puissent être associés à ces actions

7. Contribuer, dans le cadre de la protection de l'enfance, en coordination avec le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations, selon les conditions prévues à l'article L.226-3 du code de l'action sociale et des familles
8. Etablir, en concertation avec le directeur de l'établissement ou du service, les protocoles annexés au règlement de fonctionnement de et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe
9. Contribuer, en concertation avec le directeur à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe
10. Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du directeur, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale
11. Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R. 2324-39-1

L'Auxiliaire de Puériculture

Il est titulaire du diplôme professionnel d'état d'Auxiliaire de Puériculture après une formation de 10 mois qui nécessite des épreuves d'admissibilité. Il possède souvent déjà une qualification de CAP petite enfance ou de BEP sanitaire et social.

L'auxiliaire de puériculture travaille sous la responsabilité de la Puéricultrice dans la réalisation des soins infirmiers. Il accompagne l'enfant dans les activités de la vie quotidienne : accueil, soins à l'enfant bien portant et malade, alimentation dans le respect des règles diététiques, activités d'éveil. Il participe à l'organisation de la vie du groupe d'enfants et établit une relation quotidienne avec les familles

L'Aide Petite Enfance ou Aide Auxiliaire

Il est titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, formation qui s'effectue sur 9 mois. Ce professionnel qualifié assure l'accueil des jeunes enfants en lien avec les autres professionnels diplômés.

L'Aide Petite Enfance est capable d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation et la sécurité de l'enfant ; de contribuer à l'éducation et au développement de celui-ci ; d'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie ; de participer à l'élaboration des repas.

Le cuisinier

Il est en charge de la validation des menus avec la directrice. Il s'occupe de la réception et remise en température des repas du midi (liaison froide avec prestataire extérieur). Il s'occupe des commandes, des courses et confectionne les goûters sur place. Il est également chargé de l'entretien de la cuisine.

L'agent d'entretien

Il entretient les locaux et le linge, selon le planning établi, et en s'assurant des règles d'hygiène et de sécurité. Il intervient ponctuellement en cuisine. Titulaire d'un CAP AEPE, il intervient régulièrement auprès des enfants selon un planning établi.

Les stagiaires

La crèche accueille des stagiaires en recherche de professionnalisation ou en formation sociale, éducative et paramédicale.

Chaque stagiaire, accueilli à la crèche, respecte un temps d'observation avant d'intervenir auprès des enfants. La sécurité affective des tout-petits est primordiale et le travail des stagiaires est encadré par les professionnels de la crèche. Le livret d'accueil du stagiaire présentant le cadre auquel ils sont tenus leur est présenté lors de leur arrivée.

Des apprentis sont aussi accueillis et accompagnés sur leur année de formation, en partenariat avec leur centre de formation.

Les stagiaires et apprentis ne sont en aucun cas comptés dans l'effectif d'encadrement des enfants et sont soumis au même règlement de fonctionnement.

Le Délégué Territorial Petite Enfance

Le Délégué Territoriale Petite Enfance se trouve à la croisée de l'ensemble des interlocuteurs impliqués dans l'accueil des enfants.

Intervenants extérieurs

Chaque prestation est facturée (Musicien, danseuse...)

1.3.2. Travail en équipe : temps de réunion

Différents temps de réunion sont organisés, en fonction des besoins et des professionnels concernés.

Les réunions d'unité

Elles ont lieu une fois par mois, en présence de l'équipe de l'unité concernée, des responsables et pour certaines de la psychologue. Ces réunions permettent un échange sur les enfants et familles, l'aménagement, l'organisation de l'unité de vie, les interactions entre les personnes sur la prise en charge au quotidien.

Les réunions des agents techniques

Elles ont lieu une fois par mois, en présence du cuisinier, des deux agents polyvalents, des responsables et pour certaines de la psychologue. Ces réunions permettent d'échanger et de réajuster certains fonctionnements.

Les réunions d'équipe

Elles ont lieu tous les trois mois environ, en présence de toute l'équipe du multi-accueil Libellule, des responsables, de la psychologue et/ou du référent santé accueil inclusif, et/ou d'intervenants extérieurs en fonction des sujets abordés. Ces réunions permettent un échange sur la vie de la structure et sur le travail de thèmes pédagogiques.

Les réunions d'Éducatrices de Jeunes Enfants (EJE)

Elles ont lieu toutes les deux semaines, en présence des éducatrices des trois unités et des responsables. Elles permettent un échange sur les projets en cours ou futurs et sur les pratiques professionnelles. Elles font aussi le lien entre les équipes, les EJE et la direction.

Les journées pédagogiques

Elles ont lieu deux fois par an, en présence de toute l'équipe de la structure, de la psychologue et/ou du RSAI, et/ou d'intervenants extérieurs en fonction des sujets abordés. Elles permettent de travailler, réfléchir sur les pratiques et les attitudes des professionnelles, les valeurs et pédagogies choisies par la structure.

1.3.3. L'analyse des pratiques professionnelles

Chaque professionnelle travaillant auprès des enfants bénéficie d'un temps d'analyse des pratiques auprès d'un intervenant extérieur spécialisé dans cet accompagnement. Deux groupes de dix professionnelles participent en alternance. Chaque professionnelle bénéficie de 6 séances annuelles d'une durée d'une heure trente chacune.

Les trois éducatrices de jeunes enfants participent à un autre temps qui leur est dédié. Ce temps d'analyse des pratiques est animé par la psychologue de la crèche.

1.3.4. Les actions de formations

Le Service Petite Enfance garantit la diffusion de l'information nécessaire aux suivis pédagogiques et administratifs des structures. Les connaissances médicales et éducatives évoluent continuellement ainsi que la législation et les obligations administratives ; le service donne à tous ses salariés les moyens d'en être informés et d'en assurer l'application. Effectivement, l'assurance d'un service de qualité exige une rigueur dans l'évolution des compétences nécessaires au sein des structures.

Dans le cadre d'une accessibilité à tous les salariés, certains thèmes seront travaillés en équipe, comme, l'attachement, la communication non violente, les violences éducatives ordinaires, les émotions, etc.

Deux journées pédagogiques annuelles réunissent tout le personnel de la crèche autour d'un thème concerté. Un intervenant extérieur intervient si besoin pour animer ces journées de formation.

Des formations individuelles sont également proposées aux professionnels et réalisées en fonction de la pertinence des choix et de leur adéquation avec le Projet global de Service Petite Enfance.

Aussi, les professionnels de la petite enfance employés par Léo Lagrange sont liés au réseau formé par ses salariés, tissant un lien d'échanges et de partage des savoirs qui permet ainsi l'émergence d'une cohérence dans les attitudes professionnelles. Des conventions petite enfance Léo Lagrange ouverts à tous les professionnels petite enfance sont organisés une fois par an sur différents thèmes.

1.4. Les locaux

L'accès à l'établissement est sécurisé par un digicode et visiophone dans le cadre de la loi Vigipirate.

1.4.1. Accueil des enfants

Chaque situation d'accueil est particulière et nécessite une prise en charge adaptée. Pour que le groupe global des enfants puisse fonctionner, tout en respectant chaque individu, la cohésion du travail des professionnels, grâce au projet éducatif, est fondamentale.

Les groupes d'enfants sont organisés en unité d'accueil d'âges mélangés :

- 1 unité de bébés, d'âge inférieur à 15 mois, d'un effectif de 20 enfants maximum. Cette unité est elle-même divisée en deux sous-groupes de 10 enfants environ, installés dans deux espaces distincts. Chaque sous-groupe fonctionne en autonomie : chacun dispose d'une salle de vie, de deux chambres, d'un accès à une pièce commune ainsi qu'au jardin. Les repas sont pris dans la pièce de vie. La salle de changes est commune aux deux groupes.
- 2 unités de moyens-grands, accueillent 24 enfants maximum. Ces unités sont également divisées en deux sous-groupes qui accueillent les moyens et les grands dans deux espaces distincts. Les deux sous-groupes ont chacun un espace de vie et partagent la salle de bain ainsi que les chambres.

Ce fonctionnement permet à chaque enfant d'être respecté dans son évolution de développement, selon les acquisitions propres à ses possibilités. Cette approche est autant fondée pour les accueils réguliers que pour les accueils occasionnels qui n'ont cependant pas toujours les mêmes besoins.

L'organisation nécessite que nourrissons, moyens et grands trouvent leur place au sein de leur unité dans leur rythme de vie, avec une prise en charge adaptée à leurs besoins spécifiques au cours de la journée.

Cela suscite une réflexion sur l'aménagement de l'espace de vie réservé à chacun :

Le groupe des bébés est accueilli dans deux pièces de vie, afin de mettre en place des sous-groupes d'un effectif modéré. Deux binômes de professionnelles référentes, accueillent et accompagnent les familles et leurs enfants. Chaque référente accueille 5 enfants par jour maximum. La professionnelle « papillon » prend le relais des jours de repos de ses collègues sur les deux sous-groupes. Ce mode de fonctionnement a été réfléchi et choisi par l'équipe afin d'approfondir et d'ajuster le lien et repérer les besoins du jeune enfant.

L'aménagement de l'espace est pensé selon le principe de la motricité libre pour sécuriser les enfants et les encourager dans leur développement.

Les chambres donnent sur la pièce de vie de chaque sous-groupe et leurs portes restent constamment ouvertes. Des lits au sol ont remplacés les lits à barreaux afin que l'enfant puisse se coucher et se lever seul dès qu'il en sera capable ce qui permet de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant.

C'est un environnement adapté aux tout-petits jusqu'à la marche. Curiosité visuelle, auditive et tactile, exploration motrice, babillages, découverte des autres et du monde qui les entoure sont favorisés.

Un espace change, proche de la pièce de vie, permet que les soins corporels soient des moments d'échanges privilégiés, respectant l'intimité de l'enfant.

La biberonnerie, à proximité, permet la préparation des biberons au moment nécessaire. Les biberons, repas, goûters sont des temps organisés en fonction des besoins et du rythme de chaque enfant.

Un jardin commun à l'unité des bébés est accessible par chaque sous-groupe.

Les groupes de moyens-grands sont accueillis dans une pièce de vie qui est délimitée en deux espaces distincts. Les deux sous-groupes moyens et grands passent leurs temps d'éveils et prennent leurs repas dans leur espace respectif. La salle de change et les trois chambres sont communes aux deux groupes.

Chaque unité possède son jardin, partagé par les deux sous-groupes, soit 24 enfants maximum.

Une grande salle commune ainsi qu'un atelier sont utilisés régulièrement par des petits groupes d'enfants pour des activités d'éveil ou de motricité.

Une bibliothèque, dénommée « pôle ressource » se situe en face de l'accueil de la crèche. Cette pièce est libre d'accès et peut être fréquentée par les familles, les enfants accompagnés par les professionnelles/parent et les professionnelles seules.

ESPACE TECHNIQUE

La crèche dispose de plusieurs espaces dédiés à l'équipe technique. Ceux-ci comprennent :

- Une cuisine dont l'agencement réponds aux normes de la marche en avant (stock et épicerie, salle de préparation et de remise en température, salle de plonge, local poubelle).
- Une buanderie lingerie
- Une salle de stockage pour les consommables
- Un local technique.

ESPACE DU PERSONNEL

- Un vestiaire avec casiers individuels, toilettes et une douche
- Une salle de repos, équipée pour la prise des repas

ESPACE ADMINISTRATIF

A l'entrée de la crèche se situe l'espace administratif. Le bureau de la secrétaire est positionné dans l'espace d'accueil. Derrière celui-ci se situent le bureau de la directrice ainsi que le bureau de la directrice adjointe.

2. Le projet éducatif

Au fondement de toutes nos actions, quel que soit le public auquel elles s'adressent (enfants, jeunes, parents ou professionnels), notre projet éducatif vise à bâtir une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de cinq principes fondamentaux :

- La démocratie participative
- L'égalité
- La liberté
- La justice sociale
- La laïcité

Nous proposons aux familles des espaces de convivialité, d'implication et de découverte culturelle permettant échanges et rencontres. L'éco-citoyenneté, l'ouverture vers l'autre, l'éveil culturel, la santé environnementale, le contact à la nature constituent autant d'exigences pour nos professionnels.

2.1. L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Principes 3 et 8 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

2.1.1. La première rencontre avec les familles

Les demandes de pré-inscriptions se font auprès de la directrice ou de l'adjointe pour les places destinées au salariés SAFRAN HE. Les familles résidentes sur la communauté de communes Pays de Nay réalisent la préinscription auprès du Relais petite enfance de Nay.

Dans le courant des mois d'avril, la directrice reprend contact avec les familles afin de voir si les besoins sont identiques ou non à la demande initiale. Ensuite, deux commissions d'attribution se dérouleront pour les familles salariées SAFRAN HE et Communautés de Communes. Les places sont attribuées selon les critères de priorité de SAFRAN et de la Communauté de Communes. Les familles sont contactées par la suite afin de confirmer ou non l'inscription de leur enfant.

Les familles qui ont obtenu la place sont conviées à une réunion de rencontre à laquelle participent quatre familles. Ce temps d'échange s'appuie sur les questions des familles et présente le fonctionnement de la crèche ainsi que le projet. La direction est disponible si les familles ont besoin d'un temps d'échange en individuel (PAI, etc.). Les informations et le déroulement de la période de familiarisation sont également présentées aux familles.

Par ce premier temps d'échange, l'objectif est de tisser un lien de confiance entre la famille et la directrice qui représente l'équipe. Les familles auront la possibilité à ce moment de poser leurs questions ou de faire part de leurs inquiétudes (s'il y en a).

2.1.2. La période de familiarisation

Pour faciliter l'entrée en structure d'accueil, une période de familiarisation dans ce nouveau lieu est nécessaire : elle permet de créer les premiers liens entre les professionnelles et la famille et « inaugure » la venue de l'enfant dans le lieu d'accueil.

La familiarisation est un temps essentiel pour préparer l'arrivée de l'enfant au sein de la crèche. L'enfant va se familiariser avec le lieu, découvrir l'espace, les odeurs, visages, bruits en présence de son parent. Il va rencontrer sa référente et faire connaissance avec elle. Cette période permet aux familles de découvrir la vie au multi-accueil, les pratiques professionnelles de l'équipe et d'établir le début d'une relation de confiance pour ensuite se séparer plus sereinement.

Elle permet également à la professionnelle référente de connaître, observer, comprendre les habitudes de vie et le rythme de chaque enfant, et de tisser des liens avec sa famille lors des temps d'échanges. Ces échanges réguliers permettront à la famille de créer un lien de confiance avec la professionnelle référente.

Le multi-accueil propose deux semaines de familiarisation modulables en fonction de chaque enfant. Au cours de cette période, une référente et une suppléante « papillon » sont désignées dans l'équipe pour être les interlocutrices privilégiées de la famille.

La première semaine, se déroulent des temps de rencontre quotidiens d'une heure, sans séparation. Ces temps de présence sont organisés à la même heure, au même endroit avec les mêmes jeux. Les travaux réalisés dans le domaine des neurosciences démontrent l'importance de la répétition des situations pour que l'enfant construise ses repères. La présence du parent dans ces premiers temps de rencontre est essentielle au bien-être de l'enfant, totalement dépendant affectivement de celui-ci. Ces temps d'échanges successifs laissent le temps au parent de faire connaissance avec l'équipe, le fonctionnement de l'unité, les pratiques professionnelles. Dans les échanges réguliers avec la référente, les parents sont invités à évoquer librement leurs ressentis, désirs, inquiétudes face à l'accueil à venir de leur jeune enfant. La professionnelle référente est disponible pour échanger avec le parent et l'enfant, observer ce qui se joue lors de ces temps de présence, mettre les mots sur les émotions pour accompagner au mieux le parent et son jeune enfant dans la séparation à venir. La professionnelle référente crée un lien avec l'enfant et apprend à le connaître (rythme, habitudes, éveil, alimentation, sommeil...) en s'appuyant sur les échanges avec le parent.

La seconde semaine, la professionnelle référente évoque les séparations avec le parent et lui fait part de ses observations (l'enfant semble-t-il prêt ? manifeste-t-il l'envie d'aller jouer seul ? Cherche-t-il son parent du regard ?). La référente et le parent planifient ensemble les séparations progressives de la deuxième semaine. La professionnelle référente se rendra totalement disponible pour l'enfant lors des premiers temps d'accueil seul, afin d'assurer la continuité du parent et de permettre à l'enfant de construire des repères fiables et stables.

Pendant cette période, l'enfant peut avoir à sa disposition un objet familier : un doudou, une sucette, une peluche, un tissu (avec l'odeur de la maison), éventuellement son propre cosy au début. Cet objet peut servir de lien, rassurer, sécuriser l'enfant : c'est l'élément de transition qui rappelle la maison.

Le temps de familiarisation ne s'arrête pas au moment de l'entrée définitive au multi-accueil : il faudra encore plusieurs semaines pour que l'enfant s'habitue à ce nouveau lieu de vie, se sente à l'aise dans l'espace et dans la relation quotidienne qui se tisse avec l'équipe et les autres enfants du groupe.

Pour ses parents aussi, la relation établie va continuer à se construire, dans la confiance, au fil du temps.

2.1.3. L'accueil individualisé des enfants au quotidien

Accueillir un jeune enfant, c'est premièrement accueillir sa famille. Une famille en transition, un couple ou une personne qui entre dans la parentalité. L'équilibre familial s'ajuste, évolue au fil des jours, des mois, des années, laissant une place particulière au bébé puis au jeune enfant qui grandit et se développe, parfois au sein d'une fratrie. Tout petit déjà, le nouveau-né porte en lui l'histoire familiale dont il est totalement dépendant. Le lien d'attachement entre l'enfant et ses parents se tisse progressivement. Dans cette relation en construction, la référente prend le relai des parents sur les temps d'accueil à la crèche. Il est donc essentiel d'accueillir la famille dans sa singularité pour pouvoir prendre soin du très jeune enfant dans une continuité cohérente et rassurante. La référente ainsi que l'équipe de l'unité veille au bien-être de l'enfant dans le respect des coutumes familiales (régime alimentaire, etc.), habitudes de vie, positionnement pédagogique des parents. Le projet pédagogique définit un cadre à l'accueil de l'enfant, au sein duquel chaque enfant évolue à son rythme, selon son développement et besoins qui lui sont propres. L'équipe accompagne chaque enfant selon ses forces et fragilités pour qu'il se construise dans un climat bienveillant, chaleureux et respectueux. Chaque famille est également écoutée et accompagnée dans ses questionnements et échanges au quotidien. Ainsi, un climat de confiance et de soutien entre famille et équipe vient entourer l'enfant et le soutenir dans son développement.

2.1.4. La référence

La référence est un pilier de la pédagogie Loczy, sur lequel s'appuie essentiellement notre réflexion et notre projet. De plus Les recherches et observations menées par John Bowlby ont mis en lumière l'importance, pour le nourrisson et le jeune enfant, de créer un lien d'attachement sécurisant avec un ou plusieurs adultes. En effet, le nourrisson développe un lien avec une figure d'attachement primaire, puis s'ouvre à une figure d'attachement secondaire. Ce lien d'attachement et la continuité dans les soins sont le gage d'un développement affectif harmonieux. Ainsi, pour se construire, l'enfant a besoin de s'appuyer et construire ses repères sur de la stabilité, de la cohérence et de la régularité pour partir à la découverte du monde qui l'entoure.

Au regard de ces connaissances et dans le souci de proposer un accueil de qualité pour chaque jeune enfant, l'équipe a mis en place un système de référence. Chaque professionnelle référente accueille toujours le même petit groupe d'enfants. Elle instaure ainsi avec l'enfant et sa famille une relation de confiance constante et prévisible qui se tisse au fil du temps. Cet attachement est un moyen essentiel pour l'enfant de développer la sécurité affective qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle hors de son foyer. Ainsi, la professionnelle connaît chaque enfant dont elle est référente de manière fine, son langage verbal et non verbal, son rythme, ses besoins etc. Elle est également disponible pour accueillir et accompagner les parents dans les échanges au quotidien.

Cette référence n'est cependant pas exclusive : la professionnelle « papillon » de l'unité ou l'éducatrice de jeunes enfants prennent le relais de la référente lorsqu'elle est absente. La professionnelle « papillon » est un soutien précieux car elle connaît individuellement chaque enfant et famille de l'unité.

La présence de la professionnelle référente ou de la « papillon »

Les professionnelles qui interviennent dans l'unité de vie restent un repère pour l'enfant et sa famille tout au long de l'année. Le positionnement de la professionnelle permet par ses différentes attitudes de répondre aux besoins de contenance physique ou psychique, de repères et de sécurité affective de l'enfant.

- La contenance psychique correspond à la manière dont l'adulte se rend disponible par le regard ou la parole et les gestes rassurants, accompagnant l'enfant dans ce qu'il vit (encouragement lors d'un effort, apaisement lors d'un chagrin...). C'est la notion de « Phare ».
- La contenance physique correspond à la manière rassurante de porter, lever, prodiguer les soins, endormir l'enfant... accompagnée de paroles.

2.1.5. L'accompagnement à la séparation

Pour accompagner la séparation d'avec les parents, nous nous attachons à verbaliser ce que peut ressentir l'enfant, de façon à ce qu'il comprenne que nous remarquons sa tristesse, puis à le réconforter.

Nous lui donnons - ou lui laissons - son objet transitionnel pour adoucir cette séparation.

Le dialogue tous les matins avec les parents contribue à développer un sentiment de sécurité chez l'enfant, qui, témoin de la confiance et du relais qui est établi par les parents vers le professionnel qui l'accueille, vit mieux cette séparation.

Un rituel pour dire « à tout à l'heure » au parent est instauré, calqué sur les habitudes qu'ont l'enfant et ses parents pour se dire au revoir. Ce rituel est donc propre à chaque famille.

Toutes les étapes de cette transition - comme celles qui consistent ensuite à amener doucement l'enfant vers le lieu de jeu où il rejoint les autres - sont verbalisées.

2.1.6. Les transmissions aux familles

L'aménagement permet aux familles d'identifier aisément le lieu d'accueil et de relais.

Les parents ont accès :

- Au casier de leur enfant,
- A l'espace de vie de leur enfant (en dehors des situations particulières comme la crise sanitaire) : il est important que les parents puissent rentrer et faire partie intégrante de la structure.

Les accueils du matin et du soir font partis de l'accompagnement quotidien de l'enfant et de sa famille.

Nous travaillons avec un système de « référence », c'est-à-dire que chaque professionnelle est référente d'un groupe d'enfants qu'elle va accueillir et accompagner tout au long de l'année.

Dans chaque unité travaillent deux binômes de référentes ainsi qu'une cinquième professionnelle, dite « papillon » présente sur les jours de repos de chacune. Cette personne « papillon » est un relai précieux pour l'équipe et pour les enfants, qu'elle connaît tous de manière individuelle. Lorsqu'elle est présente, c'est la professionnelle référente qui accueillera, le matin, l'enfant de son groupe et sa famille. Si ce n'est pas le cas, ce sera son binôme ou la professionnelle « papillon ».

La mise en place de la référence permet de favoriser la création d'une relation de confiance entre l'enfant, sa famille et la professionnelle référente. De plus, la référente va devenir un repère, une base de sécurité pour l'enfant et pour sa famille. Chaque professionnelle accompagne un groupe de sept enfants maximum, cinq dans l'unité des bébés.

La professionnelle « papillon » présente sur les jours de repos des référentes va travailler en relais avec celles-ci. En effet, elle sera présente pour accueillir les enfants et leur famille du groupe qu'elle accompagnera tout au long de la journée. Elle est également un repère pour les enfants avec lesquels elle va construire une relation de confiance, ainsi que pour les familles. Elle a une place importante au sein de l'équipe et une connaissance de l'ensemble des enfants présent dans l'unité. Cette professionnelle est donc également présente pour l'accompagnement de l'enfant et de sa famille lors des accueils du matin et des retrouvailles du soir.

Au sein des unités, on retrouve deux espaces distincts, chacun occupé par un binôme de référentes et le groupe d'enfants qu'elles accueillent. Les accueils du matin débutent sur un seul des deux espaces jusqu'à la séparation des groupes. Cet espace reste le même au cours de l'année, il est un repère pour l'enfant dans lequel il se sent en sécurité. Une fois que les binômes se séparent, les enfants arrivant plus tard seront accueillis dans leur espace de vie respectif.

Afin de créer un espace accueillant, la professionnelle présente à l'ouverture de la structure va installer la pièce de vie. En effet, il est important de mettre en scène et à disposition des jouets pour les enfants. Cela va inviter l'enfant à entrer dans le jeu et peut favoriser une bonne séparation avec ses parents.

Lors de l'accueil d'un enfant et de sa famille, l'équipe favorise la communication et l'écoute. C'est au cours de ce temps fort que la professionnelle prendra le relais des parents pour la journée de l'enfant. La référente est une personne ressource et sécurisante pour l'enfant et ses parents et les accompagne au mieux lors de leur séparation. La professionnelle se rend disponible et prend le temps nécessaire pour ce temps d'échange afin de garantir un accueil individualisé.

Le soir, les départs des enfants sont échelonnés et les premiers commencent aux alentours du goûter. Les départs des enfants se déroulent dans leur groupe respectif jusqu'au départ de la première professionnelle à 17h. Alors, les deux groupes se rejoignent dans un même espace pour la fin de journée. Cela permet à l'enfant d'avoir un repère sur ces moments forts de sa journée en crèche. Le repère pour les familles sera la référente de leur enfant, son binôme ou la professionnelle « papillon ». En effet, c'est vers cette personne qu'elles se dirigeront afin d'échanger sur le déroulé de la journée de leur enfant. Lors des transmissions du soir, la professionnelle veillera à informer les parents de son éventuelle absence du lendemain et citera la personne qui prendra son relais sur la journée. Il est important lors de ces moments que les professionnelles restent à hauteur des enfants afin de favoriser un environnement sécurisant pour eux.

Lors des retrouvailles du soir entre l'enfant et sa famille, nous répondons aux mêmes besoins qu'au cours des accueils du matin.

De plus, chaque enfant dispose d'un cahier qui va le suivre tout au long de l'année. Ce cahier permet aux professionnelles d'y référer la journée de l'enfant en y ajoutant des anecdotes, des photos de l'enfant à la crèche... Il fera lien entre la maison et la structure, ainsi les parents pourront également y ajouter des anecdotes et raconter les week-ends, les vacances de l'enfant. Chacun l'investi comme il le souhaite. Généralement, les enfants y sont attachés, adorent le regarder et nous le montrer au cours de la journée. Ce cahier est un outil qui va venir compléter les transmissions du matin et du soir.

2.2. Le soin

2.2.1. Le sommeil

Les rythmes de sommeil à la crèche sont parfois différents de ceux observés à la maison mais l'équipe tend à respecter du mieux possible les habitudes de chaque enfant, son propre rythme et ses rituels d'endormissement.

L'organisation des chambres est réfléchi chaque début d'année en équipe en fonction du rythme de sommeil des enfants et en respectant les groupes de référence afin que les enfants soient accompagnés par leur référente, son binôme ou la professionnelle « papillon ». Cela leur permet d'avoir un repère, une base de sécurité sur ce temps fort où la confiance, la détente et le lâcher prise sont nécessaires. De plus, chaque enfant a un lit nominatif, en fonction de son temps d'accueil.

Les enfants accueillis sont couchés dans des lits bas, quel que soit leur âge, favorisant leur autonomie pour le coucher et le lever. Il existe différents types de lits bas, plus ou moins contenant, adaptés aux tranches d'âge des enfants (mousse, bois, barquette...). Les lits bas répondent au besoin d'apprentissage et d'acquisition d'autonomie, et nécessitent une observation fine et précise de chaque enfant.

Au sein de l'unité des bébés, la pièce de vie dessert chaque chambre et les portes restent constamment ouvertes. En effet, cela permet de favoriser l'autonomie des enfants en accord avec le principe des lits bas. Lorsqu'ils en acquièrent la capacité, les bébés pourront alors rejoindre leurs lits seuls quand ils en ressentent le besoin et également en sortir lorsqu'ils se réveillent. Garder les portes des chambres ouvertes, permet aux enfants de voir et d'entendre ce qu'il se passe dans la pièce de vie. Ils sauront alors qu'ils ne sont pas seuls et se sentiront davantage en sécurité. Dans cette unité, les rythmes des enfants sont totalement différents et il est essentiel de les respecter. C'est pourquoi, il est important pour les professionnelles d'avoir dans leur champ de vision ce qu'il se passe au sein des chambres, tout en restant auprès des enfants qui ne dorment pas. Selon leur besoin, les bébés peuvent être accompagnés à l'endormissement en étant bercé dans les bras, porté en écharpe, dans le hamac ou auprès de leur référente dans leur lit.

La préparation au sommeil amène en douceur le moment de l'endormissement et se définit par le déshabillage, la verbalisation du coucher, prendre le doudou et la sucette, et dire au revoir aux autres enfants dans la pièce. Chaque groupe met en place un rituel particulier (chanson, histoires avant le coucher, etc.)

Les enfants sont couchés à la demande. Néanmoins, il peut arriver qu'un enfant s'endorme dans la salle d'accueil, il sera en général, laissé dans cet espace afin de ne pas perturber son sommeil ou qu'il ne soit pas surpris de se réveiller ensuite dans un lieu différent. En grandissant des rythmes collectifs apparaissent à des heures plus régulières, pour atteindre un endormissement par jour, après le repas de midi.

Pour les plus grands, la préparation au coucher s'effectue par petits groupes de manière ritualisée. Les enfants récupèrent leur bac afin de se déshabiller, avec l'aide de l'adulte si besoin. Puis, ils se regroupent dans leur espace de vie afin de participer, généralement, à un temps d'histoires ou de chansons avant de rejoindre leur lit.

Les enfants s'endorment suivant leurs rituels et habitudes de sommeil propres (bercés, avec une musique, leur doudou...). Si besoin, ils peuvent être endormis dans une poussette, un hamac, dans les bras ou en écharpe.

Un adulte reste dans chaque salle de sommeil jusqu'à ce que tous les enfants soient endormis.

La surveillance des salles est assurée par une professionnelle qui reste dans l'espace dortoirs jusqu'à ce que tous les enfants soient endormis. Ensuite, une professionnelle reste dans les dortoirs pour vérifier très régulièrement le sommeil et d'être présente en cas de réveil difficile afin de préserver le sommeil des autres enfants. Les portes des dortoirs sont ouvertes afin de laisser les enfants se lever seuls lorsqu'ils sont réveillés et qu'ils ont envie de quitter leur lit. Le sommeil en lit bas favorise effectivement l'autonomie de l'enfant lors du coucher et du réveil. De plus, aucun enfant ne sera réveillé de sa ou ses siestes sauf raison spécifique exceptionnelle. Si cela était le cas, le réveil s'effectuerait par son parent autant que possible.

Notre projet pédagogique s'appuie sur le respect du sommeil de l'enfant et l'équipe échange avec les parents pour permettre cet engagement avec leurs contraintes et celles de la collectivité. Par exemple, si un enfant est recouché en fin d'après-midi, les parents ou un membre de l'équipe peuvent téléphoner pour éviter de réveiller l'enfant au moment du départ et décaler quelque peu les horaires prévus. De même, un enfant sera recouché en fin de journée si des signes de fatigue sont présents.

2.2.2. Les repas

Biberons et allaitement

Il est possible de poursuivre l'allaitement maternel lorsque l'enfant est accueilli en crèche. La mère peut tirer son lait et l'apporter, en respectant le protocole établi. Afin de garantir les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, quelques règles doivent être validées et appliquées par les familles concernées. Un protocole a été rédigé à l'attention des familles, par la Direction et le service petite enfance de Léo Lagrange. Le lait maternel recueilli, conservé et transporté selon le protocole de l'établissement est ainsi donné à l'enfant au biberon.

Si la mère le souhaite elle pourra allaiter son enfant à la crèche dans un endroit calme et confortable. L'équipe sera attentive lors des venues en cours de journée à la manière dont l'enfant pourrait vivre une deuxième séparation.

Pour des questions de gestion et d'organisation, la crèche ne fournit qu'une seule marque de lait. Nous fournissons également des biberons en verre avec différentes tétines. Cependant les familles gardent la possibilité de fournir le lait et le biberon de leur choix.

Les biberons sont donnés à la demande, selon le rythme de chaque enfant. Ils sont pris dans les bras d'une professionnelle. C'est un moment privilégié où la personne qui donne le biberon doit être disponible et choisit dans la mesure du possible un petit coin tranquille et une position bien adaptée, pour le confort du bébé et la qualité de la relation. Le repas s'aménage en fonction du sommeil de l'enfant et de son rythme de journée. La référente sera attentive au temps qui sépare deux biberons et décidera de la conduite à tenir en fonction de chaque situation, des transmissions faites par les parents et après avoir demandé l'avis de la puéricultrice si nécessaire.

Les biberons sont rincés à la main puis lavés au lave-vaisselle, ensuite ils sont reconstitués et conservés au réfrigérateur 24 h maximum.

Diversification alimentaire

La diversification alimentaire est initiée par les parents à la maison en lien avec le pédiatre de l'enfant. Lorsque l'enfant a bien débuté la diversification nous poursuivons à la crèche. Attentives au bien-être des enfants et aux choix des parents, les professionnelles restent disponibles, à l'écoute et peuvent proposer des conseils.

Repas et goûter

Le repas est un moment de plaisir durant lequel nous privilégions le calme et la convivialité, la relation, la communication. L'échange avec l'adulte et /ou les autres enfants invite à la découverte et au respect du goût et des envies de chacun. Chaque enfant est invité à goûter les aliments mais ne sera jamais contraint.

Les professionnels accompagnent les enfants pendant ce temps, menant une réflexion sur la manière dont est proposé le repas, afin de pouvoir répondre au plus juste aux besoins des enfants tout en respectant leur rythme.

Ces moments nous permettent de répondre à de nombreux besoins primaires de l'enfant, par l'organisation mise en place et le positionnement que nous adoptons et ajustons, dans les trois unités.

Le repas et le goûter sont des moments importants dans la journée de l'enfant car ils répondent en premier lieu à un besoin physiologique, celui de se nourrir. Aussi, le travail de référence contribue à répondre au besoin de sécurité affective de l'enfant. En effet, peu importe le groupe, les repas sont proposés aux enfants par leur référent, et toujours au même endroit, ce qui apporte à l'enfant des repères rassurants, une attention juste portée par un adulte bienveillant qui le connaît. Car connaître l'enfant c'est la garantie de le comprendre, interpréter les signes observés et répondre au plus juste à ses besoins.

Qu'il s'agisse du repas ou du goûter, c'est un accompagnement très individualisé qui est apporté à l'enfant dans un premier temps chez les bébés. Dans les bras, au sol, dans un transat, puis sur une chaise avec tablette ou installé à table, les repas sont proposés de sorte à ce que l'enfant et l'adulte soient confortablement installés. D'abord en relation duelle avec l'adulte, pour évoluer vers les repas à plusieurs avec toujours l'adulte référent présent, les repas sont proposés à la demande et selon le rythme de chacun.

L'organisation mise en place est ritualisée, répétée chaque jour, apportant également une réponse au besoin de sécurité affective des enfants à la crèche. Chacun s'installe à la même table, prend s'il le souhaite ses couverts. Les plats sont proposés aux enfants qui se servent seuls s'ils en ont envie. Un échange s'installe avec la référente durant tout le repas. Les enfants sont invités à découvrir de nombreux aliments non transformés qui sont coupés, épluchés devant eux et qui peuvent susciter des discussions.

Ce moment de découverte et d'éveil aux sens est également proposé aux enfants une fois par semaine dans chaque groupe de moyens/grands lors d'un atelier culinaire où les enfants confectionnent le goûter qui sera servi l'après-midi à tous les enfants.

L'adulte référent a de nombreux échanges avec les familles concernant l'alimentation de leur enfant, l'évolution de leurs pratiques au domicile, l'évolution des goûts et des découvertes gustatives de l'enfant chez lui que l'on pourra reproduire ensuite à la crèche (allaitement, repas liquides puis solides, diversification des aliments proposés à l'enfant, régime particulier).

Enfin, les professionnels accompagnent au quotidien lors de ces temps de repas, vers de plus en plus d'autonomie, et donc une réponse aux besoins de liberté, d'accomplissement, d'estime de soi de chaque enfant.

Ces apprentissages sont favorisés avant, pendant et à la fin des repas grâce à l'attention qui leur est portée lors des moments où l'enfant choisit de faire seul ou accompagné, comme aider à mettre la table, se servir, manger, avec ou sans couverts, débarrasser, se nettoyer, faire le ménage après les repas. L'adulte fait ainsi confiance à l'enfant qu'il rend acteur de son repas : c'est lui qui sait ce dont il a besoin, l'adulte étant dans une posture d'écoute et de respect de l'enfant.

« Pas une cuillère de plus que le désir, pas une cuillère de moins que le besoin ». Eva Kallo, pédagogue E. PICKLER.

Qualité des repas et santé environnementale

Une attention toute particulière est portée à la qualité des repas. Les repas sont confectionnés par le traiteur P'tit Plat & Compagnie installé à deux pas de la crèche, livrés froids et remis en température par la cuisinière. Le traiteur utilise des produits frais, locaux et de saison. Un repas végétarien est proposé une fois par semaine aux groupes des moyens grands. Les laitages sont fournis par la ferme Marty Debat située à Lestelle-Betharram. Les menus sont variés et équilibrés ; les enfants apprennent à découvrir les couleurs, la consistance, le goût des aliments. L'équipe, aidée de la direction peut adapter le menu de l'enfant en cas d'allergie en établissant un PAI (Protocole d'accueil individualisé).

L'organisation matérielle des repas est pensée en lien avec la santé environnementale : les repas sont réchauffés et servis dans des plats en inox, toute la vaisselle est en verre (biberons de lait et d'eau, verres, assiettes, pichets). L'eau du robinet est utilisée pour la réalisation des biberons des bébés, et stockée dans des bouteilles en verre si besoin. Pour cela des analyses d'eau spécifiques sont réalisées, conformément à la réglementation en vigueur.

2.2.3. Les soins d'hygiène

Les changes sont faits selon les besoins de chaque enfant. L'essentiel est de respecter le bien-être de l'enfant et l'intégrité de sa peau. L'équipe est très attentive à l'aspect des urines, des selles et au rythme d'élimination.

Il est proposé un change debout (si miction seule) aux enfants qui commencent à se déshabiller seul, aux enfants qui montrent des signes de « réticence » au change couché (comme ne plus s'allonger complètement sur la table de change). Les professionnelles proposent ce change debout et l'enfant fait son choix : s'il est d'accord, il enlève seul sa couche, se lave au gant et participe à ses soins.

L'acquisition de la propreté marque une étape importante dans l'accès à l'autonomie d'un enfant. Comme pour les autres acquisitions, chaque enfant a son propre rythme. L'observation des signes annonciateurs que l'enfant entre dans ce stade s'effectue en collaboration entre parents et professionnelles.

Ces signes peuvent se traduire par :

- La gêne de la couche,
- Une verbalisation de l'enfant qu'il a « fait pipi à la couche »,
- Une couche sèche de plus en plus fréquemment lors du change,
- La capacité motrice de l'enfant de monter et descendre un escalier seul.

L'imitation joue également un rôle important dans cette acquisition. L'enfant observera les autres aller aux toilettes ce qui peut l'inciter, quand il sera prêt, à expérimenter le pot ou les toilettes selon son choix.

En concertation avec les parents, la proposition du pot pourra être amenée à l'enfant.

L'accès aux toilettes s'effectue à la demande de l'enfant ou après proposition de l'adulte mais jamais à heures fixes. Il nous semble important de dédramatiser les petits incidents liés à cette acquisition.

L'intimité lors des changes ou du passage aux toilettes est très importante. La porte de la salle de change est toujours fermée. Un écriteau demande aux familles de patienter s'ils ont besoin de changer leur enfant et que la salle de change est occupée. Les professionnelles s'annoncent lorsqu'elles entrent dans la salle de change afin de ne pas surprendre l'enfant et l'autre professionnelle, et de ne pas perturber le soin en cours.

Ce temps en duo entre la référente et l'enfant est également un temps privilégié d'échange et d'attention totale. Ainsi, l'enfant se « ressource » affectivement lors de ces temps réguliers lors desquels la professionnelle accorde toute son attention au langage verbal et non verbal de l'enfant.

2.3. Le développement

2.3.1. L'aménagement de l'espace

L'autonomie de l'enfant est favorisée dans tous les temps de la journée. L'utilisation du matériel et des espaces évoluent au cours de l'année.

La pièce de vie des enfants est organisée de manière à proposer différents espaces de jeux favorisant les échanges entre enfants mais aussi des endroits où s'isoler du groupe. Les jeux proposés à disposition sont renouvelés et diversifiés (symbolique, construction, etc.).

Chaque enfant dispose d'un bac personnel identifié avec son pictogramme (le même qu'à son porte manteau) pour déposer ses affaires personnelles au cours de la journée : doudou et tétine, vêtements.

Les espaces de sommeil favorisent également l'autonomie : les enfants sont couchés en lits au sol dès l'unité des bébés. Ils peuvent donc aller se coucher puis se lever seul dès que leur développement leur permet.

Le repas est pris dans l'unité de vie et le matériel évolue en fonction du développement de l'enfant (transat, chaise à tablette, en individuel à table puis en petit groupe). Dans les unités de moyens grands, les enfants passent du biberon au verre (pas de bac verseur), puis se servent progressivement eux même leur repas.

Des temps rituels ponctuent les temps forts de la journée pour aider l'enfant à se repérer et donc à gagner en autonomie.

2.3.2. L'organisation des groupes d'enfants

Nous proposons un fonctionnement de la crèche en trois groupes d'enfants :

- Deux groupes de 10 bébés (20 enfants au total) se partagent la même unité
- Deux groupes de « moyens- grands », d'âges mélangés, soit deux unités accueillant 12 moyens et 12 grands dans deux espaces distincts.

Cette organisation vise à faciliter le travail en référence. Chaque professionnelle a pour référence un petit groupe d'enfants (5 chez les bébés, 6 chez les moyens grands). Deux professionnelles travaillent en binôme dans chaque groupe (2 professionnelles pour 10 bébés, ou pour 12 moyens ou grands).

Cette organisation répond à notre projet pédagogique inscrit sur les méthodes éducatives actives. Elle favorise les repères pour les enfants et l'instauration d'un lien de qualité avec la professionnelle qui l'accueille quotidiennement.

Les besoins de chacun sont soutenus par une mise à disposition matérielle permanente et en libre accès de l'enfant et de l'adulte, au fur et à mesure des progrès psychomoteurs, relationnels et d'autonomie et au fil de la journée.

Cette organisation aide l'adulte à observer finement chaque enfant, à ajuster l'aménagement de l'espace en fonction de ses besoins individuels et collectifs, de ses progrès, pour lui permettre de faire seul, tout en l'accompagnant dans une posture bienveillante.



2.4. Le bien-être

2.4.1. Accueillir les émotions par la communication et la relation

L'immatunité cérébrale et émotionnelle démontrée par les neurosciences est bien connue de l'équipe qui a notamment travaillé sur ce sujet lors d'une journée pédagogique en 2019. L'équipe accueille donc chaque jour de jeunes enfants en tenant compte de leur individualité et de leur immatunité respective. L'équipe écoute et observe afin d'apporter une réponse ou intervention au plus près des besoins du jeune enfant en faisant preuve d'empathie et en verbalisant les émotions potentiellement ressenties par l'enfant.

L'équipe a également été initiée en interne sur la Communication Non Violente afin d'apprendre dans un premier temps à identifier ses propres besoins et émotions. Cette étape est essentielle pour pouvoir ensuite faire preuve d'empathie et d'ouverture envers ses collègues, les enfants et les familles.

Les temps d'échange formels et informels au sein de l'équipe permettent d'aborder des situations rencontrées dans l'accueil des enfants (séparations difficiles, agressivité, etc) pour mieux les comprendre et les accompagner. Les réunions d'équipe avec la Direction et la psychologue permettent d'approfondir le positionnement des professionnelles dans l'accueil et l'accompagnement des émotions du jeune enfant.

Le pôle ressources propose des ouvrages destinés aux enfants et aux adultes sur le thème des émotions.



2.4.2. Offrir aux enfants un environnement non stressant

Les étapes du développement physique, psychologique et cognitif, l'acquisition du langage, de la marche ou de la propreté, les besoins physiologiques de l'enfant seront rappelés à l'équipe et mis en corrélation avec nos objectifs et notre démarche pédagogique, fondée sur les neurosciences et s'appuyant sur le rapport des 1000 premiers jours.

2.4.3. Sécurité affective

L'équipe apporte une attention particulière au bien être affectif et émotionnel du jeune enfant. Effectivement, toute l'organisation est pensée en ce sens. L'accueil en petit groupe, le travail en binôme et par référence concourent à la mise en place d'un contexte d'accueil rassurant. Cette organisation permet à l'enfant et aux familles de se sécuriser et de trouver leur place dans le groupe.

2.4.4. Les valeurs portées par l'équipe

Observation

L'observation est un élément essentiel du travail auprès des jeunes enfants. Le langage préverbal du tout-petit nécessite de l'observer avec attention. Pour cela, l'équipe met en place quotidiennement une véritable « attitude observante ». L'observation quotidienne permet, dès la familiarisation, de faire connaissance avec le jeune enfant, de comprendre son rythme, ses besoins, son langage corporel. Aussi, cette attitude d'observation permet, en regardant l'enfant avec attention en activité libre, de percevoir ses possibilités, son aisance motrice, les postures où il se sent bien, ses intérêts et émotions du moment et de repérer rapidement d'éventuelles difficultés ou besoins spécifiques. Être présent aux mouvements du bébé, rendre signifiants ses gestes, accompagner l'émergence de sa vie psychique, sont des éléments essentiels du prendre soin du tout-petit. Personne ne s'est construit tout seul ; le regard porte. Pour le tout-petit dépendant de l'adulte, le regard de celui-ci est essentiel. Les enfants ont besoin d'être regardés avec des regards qui accompagnent, soutiennent, reconnaissent.

Le travail d'observation est aussi un travail sur soi, en tant que professionnel, pour acquérir une réelle attitude d'écoute et de respect de l'enfant en même temps qu'on lui donne des soins et dans tous les temps du quotidien. La pratique de cette technique de travail permet de percevoir l'enfant « réel », d'entrer en relation avec lui et non avec l'image projetée qu'on se fait de lui ou avec les attentes que l'on a de son comportement.

De cette observation va naître la verbalisation des faits observés, sur laquelle s'appuieront les échanges avec la famille et au sein de l'équipe.

Cette observation est quotidienne par la personne référente ou le professionnel en charge du groupe. Elle l'est aussi, un peu plus à distance, ponctuelle, par le psychologue avec un regard extérieur, dans l'objectif de répondre à des questions que l'équipe se pose sur l'enfant ou de manière plus générale dans l'accompagnement du groupe.

Lutte contre les Violences Éducatives Ordinaires

L'Observatoire de la Violence Éducative Ordinaire propose la définition suivante :

L'acronyme « VEO » est la Violence (physique, psychologique ou verbale) utilisée envers les enfants dans une intention Éducative (pour leur « bien », pour qu'ils aient un « bon comportement »), culturellement admise et tolérée ; elle en devient alors « Ordinaire ».

Nous trouvons dans le registre des VEO :

- Les violences physiques : fesser, gifler, mettre des « petites » tapes sur les mains, secouer, tirer les oreilles, bousculer, pousser, priver de nourriture...
- Les violences psychologiques : punir, culpabiliser, faire du chantage, menacer, priver d'affection, menacer d'abandonner l'enfant...
- Les violences verbales : crier, insulter, se moquer, humilier...

La VEO regroupe donc tous les moyens violents que les adultes utilisent pour faire obéir l'enfant et changer son comportement. Cependant, de nombreuses études ont prouvé les méfaits de la VEO sur la santé et l'inefficacité de celle-ci sur les comportements de l'enfant. La VEO augmente le risque de développer des troubles psychologiques (tels que l'anxiété ou la dépression) et des troubles somatiques divers (tels que les pathologies cardiaques, auto-immunologiques ou cancéreuses). Elle accroît aussi le risque de développer des comportements agressifs ou d'en subir.

Les VEO sont souvent banalisées dans les actes et paroles du quotidien et souvent inconscients. Il est essentiel que les professionnels de la petite enfance, qui accueillent et accompagnent au quotidien de jeunes enfants soient formés pour observer, identifier, évoluer ou accompagner au changement.

L'équipe s'engage dans l'observation et la compréhension des échanges adultes enfants et veille à accueillir les enfants dans une relation de confiance et de bienveillance.

2.4.5. La socialisation

La crèche est un lieu social, parfois le premier rencontré par le jeune enfant en dehors de sa famille. L'enfant rencontre sa référente, puis les autres professionnelles de l'équipe ainsi que le groupe d'enfants avec lequel il sera accueilli.

Afin de faciliter les interactions sociales tout en limitant le stress que peut engendrer la vie en collectivité (bruit, agitation, agressivité), l'accueil est organisé en petit groupe de 10 enfants dans l'unité des bébés et 12 pour les moyens et grands. Ainsi, l'enfant s'ouvre progressivement aux autres enfants, au fil de la journée qui alterne entre temps de jeux libre et temps collectifs (activité proposée, repas, regroupements lors des temps rituels : bonjour, lecture, etc).

2.4.6. Développer la confiance en soi

Autonomie

Le travail pédagogique au sein de la crèche se fonde également sur la pédagogie Montessori. Première femme médecin en Italie, elle s'intéressa au développement de l'enfant en élaborant une pédagogie basée sur trois axes fondamentaux :

- L'autonomie de l'enfant et sa capacité à faire seul
- La participation de l'enfant aux actes de la vie quotidienne
- La mise à disposition de matériel spécifique visant à développer ses capacités sensorimotrices.

Maria Montessori explique que l'enfant possède en lui, dès sa naissance, les potentialités pour donner forme et contenu à sa vie physique, psychique et émotionnelle. De même que le corps de l'enfant croît, l'intelligence et la personnalité de l'enfant se développent d'elles-mêmes. L'équipe respecte la cadence de chaque enfant et l'observe pour le soutenir émotionnellement, intellectuellement et physiquement dans son développement autonome.

Aussi, l'autonomie est étroitement liée à l'attachement, la confiance en soi, en l'estime de soi. Dès la naissance, les interactions positives entre le bébé et ses parents ou un adulte référent et la réponse à ses besoins sont des éléments favorisant le lien d'attachement. Un enfant qui pleure et qui trouve des bras chaleureux pour le rassurer et répondre à son besoin voit sa confiance en l'adulte renforcée. Cet attachement et cette confiance lui permettent d'être serein dans son exploration du monde car il sait qu'il est protégé et soutenu par les adultes qui l'entourent. Il se sent capable d'oser, de faire des essais et des erreurs, de faire diverses expériences, se tromper, recommencer, jusqu'à réussir. L'estime de soi se bâtit à travers les expériences de l'enfant et le regard que lui porte l'adulte qui s'occupe de lui. L'attention portée à l'enfant, les encouragements et félicitations sont ainsi des vecteurs d'une bonne estime de soi.

Le principe de la pédagogie Montessori « aide moi à faire seul », décrit très bien le rôle des professionnelles. L'aménagement de l'espace, la qualité des jeux proposés ainsi que le positionnement de l'équipe concourent ensemble au bien-être de l'enfant et favorisent l'apprentissage de l'autonomie. L'équipe soutient l'enfant dans son évolution personnelle et crée les conditions physiques et psychiques qui lui permettent d'avancer dans son processus de développement. Les professionnelles accompagnent l'enfant d'une manière adaptée à son stade de développement avec confiance et respect : la personnalité de l'enfant peut se développer et mûrir. L'équipe croit aux compétences de chaque enfant et qu'il peut faire les choses seul et de manière indépendante.

Motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée est un des grands principes fondamentaux de la pédagogie Loczy. La pédiatre Emmi Pickler, fondatrice de cette pédagogie, est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un adulte. Elle affirme que « le nourrisson, pour prendre, garder, abandonner les différentes positions du corps, pour changer de posture ou se déplacer, ou encore pour apprendre à se mettre debout et à marcher, et n'avait aucun besoin de l'intervention de l'adulte ».

Dans son travail de recherche au sein de la pouponnière qu'elle dirigeait, elle a découvert que non seulement le développement moteur s'acquiert naturellement et dans un ordre bien précis, mais aussi que cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective. Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Et il est fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements : le laisser bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... L'enfant devient ainsi acteur de son développement. En répétant les exercices, l'enfant se prépare ainsi tout seul aux différentes acquisitions. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins. A contrario, positionner un enfant dans une posture qu'il n'a pas acquis de lui-même et pour laquelle il n'est pas prêt (l'asseoir, le faire marcher, etc.) risque de le crispier et de le mettre en échec. La motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

2.4.7. Le Vivre Ensemble

Le vivre ensemble est une valeur majeure portée par l'équipe. La crèche est engagée dans un projet fort d'inclusion et de lutte contre les discriminations (envers le public accueilli et au sein de l'équipe). Pour soutenir et valoriser ce travail d'équipe, la Fédération Léo Lagrange lui a décerné la labellisation « Ici et ensemble, luttons contre les discriminations ».

Deux actions principales sont menées au sein de la crèche :

Premièrement, un pôle de ressource documentaire a été créé. Le livre est un outil précieux pour permettre l'ouverture des esprits à la différence, aux singularités de chacun et au handicap dès le plus jeune âge.

Lorsqu'un enfant manipule un livre, tous ses sens sont en éveil. Grâce aux livres, l'enfant découvre le monde, les cultures, il développe son imaginaire et enrichit son vocabulaire. Les livres permettent aussi aux enfants de vivre des expériences par procuration, de donner du sens à ce qu'ils vivent et de nommer, reconnaître et vivre des émotions.

Et puis les livres véhiculent des messages et contribuent à la transmission des valeurs du vivre ensemble, du respect de la diversité et des singularités.

C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser le livre comme moyen de communication et d'échanges afin de sensibiliser les jeunes enfants de la crèche libellule, leurs familles et les professionnels de la structure, à un sujet pour lequel l'équipe est très investie au quotidien, l'inclusion et le respect des différences, la lutte contre les préjugés et toutes les formes de discriminations.

Car lire un récit autour de cette thématique, c'est planter une petite graine dans l'esprit des enfants qui germera et prendra racine au fil des années.

Ainsi, nous avons sélectionné et fait l'acquisition de livres jeunesse et adultes sur différentes thématiques. Une bibliothèque réservée aux adultes propose divers ouvrages sur le développement de l'enfant, les neurosciences, la pédagogie positive, l'inclusion. L'espace pour les enfants propose des livres sur le thème de la différence, de l'inclusion, des émotions.

Tous ces ouvrages sont regroupés dans une pièce située à l'entrée de la crèche, accessible selon les moments de la journée aux enfants, aux familles et aux professionnels de la structure. Les livres peuvent être empruntés par tous selon les modalités établies dans le règlement de la bibliothèque.

Deuxièmement, l'accompagnement à la professionnalisation d'une jeune femme porteuse de Trisomie 21, arrivée en octobre 2020.

D'abord en stage, puis en contrat Parcours Emploi Compétence, elle participe à l'accueil des enfants sur l'unité des Rubis un jour et demi par semaine. Depuis septembre 2022, elle passe également une journée par semaine en cuisine.

Comme tout projet, cet accompagnement comprend des difficultés qui nécessitent une réflexion, une adaptation et un travail d'équipe pluridisciplinaire. C'est une nouvelle expérience un réel engagement de l'équipe au quotidien.

Cette collègue, avec des besoins spécifiques, a un temps de travail adapté ainsi que des tâches qui lui sont confiées ajustées au fur et à mesure de son évolution dans ses apprentissages.

Ce projet d'équipe nécessite également un travail d'accompagnement des professionnelles. Les échanges au quotidien ainsi que les temps de réunion permettent une réflexion commune entre collègues et avec des partenaires extérieurs comme l'association Trisomie 21 et CAP EMPLOI. Le travail pluridisciplinaire permet de croiser les regards, d'affiner notre positionnement et de parfaire cet accompagnement à la professionnalisation.

2.5. L'éveil

2.5.1. Le jeu et accompagnement à l'éveil éducatif

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités » Principe 2 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir » Principe 4 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. » Principe 5 de la Charte d'accueil du jeune enfant.

Le sens des activités

L'accompagnement de l'équipe dans le jeu de l'enfant se base sur la motricité libre, l'activité libre et spontanée et l'observation active de l'enfant. Les professionnelles se positionnent en « phare » sur les temps de jeu libre, disponibles et à hauteur des enfants.

L'équipe de la crèche a mené une réflexion sur le jeu de l'enfant. Progressivement, les jeux ont été renouvelés. Des jeux neutres, en bois ou en matières naturelles sont aujourd'hui proposés aux enfants.

Afin d'éviter la sur-stimulation et de favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant, le nombre de jeux a été réduit. Les jeux sont simples, neutres, pouvant ainsi être détournés et utilisés de différentes manières. Ces jeux sont inspirés des loose parts, qui n'ont pas d'usage déterminé mais qui permettent toute une gamme de jeux fonctionnels, constructifs, artistiques, symboliques (pot, cuillère en bois, bobine de fil, bloc de bois, etc). Effectivement, un camion de pompier en plastique sera toujours un camion de pompiers, tandis qu'un bloc de bois pourra être un camion, puis devenir un bateau, un cheval ou un avion, selon l'envie et l'imagination de l'enfant. De plus, composé de matières naturelles, ce type de jeu représente un réel intérêt sensoriel et crée un lien avec la nature, le vivant, sans impact nocif sur la santé de l'enfant. De ce fait, l'équipe est en recherche constate de matériel de bonne qualité, notamment pour les activités manuelles (peinture, colle, pâte à modeler, etc.). Certaines préparations sont faites « maison » avec des ingrédients naturels.

L'équipe a participé à une journée pédagogique sur le thème « Jouer avec trois fois rien » en 2021.

L'équipe propose régulièrement des ateliers spécifiques.

Ces activités peuvent être du domaine :

- Des expressions et découvertes sensorielles : modelage, peinture, jeux d'eau, de sable, manipulations de différentes matières, manipulations d'instruments de musique...
- De la motricité globale : mise à disposition de matériel spécifique (avec ou sans consignes), installation de parcours, rondes, danses, ...
- De la motricité fine : enfilage, collage, crayonnage, découpage, encastrements
- Des jeux de mémorisation et d'observation : domino, mémoire, tri, puzzle ...
- Des jeux d'eau : dans la structure, nous avons la chance d'avoir une pataugeoire ; les enfants ont alors la possibilité de découvrir différemment cet élément qui leur est familier.
- Chaque année, un projet artistique et culturel est mis en place avec l'accompagnement d'un professionnel (artiste peintre, musicien, danseuse...) pour les trois groupes d'âge.

Des ateliers pâtisserie sont réalisés de manière hebdomadaire : chaque unité prépare une fois par semaine le goûter pour tous les enfants de la crèche.

Ces ateliers sont proposés aux enfants, jamais imposés. Pour toute activité manuelle, le plaisir et la découverte sont les seuls objectifs.

La crèche dispose de grands espaces extérieurs. Chaque unité possède son propre jardin. Les enfants sortent dans le jardin quotidiennement dès que le temps est favorable. Ces temps de jeux en extérieur sont essentiels pour le développement de l'enfant. Effectivement, le contact avec la nature permet de s'oxygéner, d'exercer sa motricité, de développer une compréhension des rythmes et saisons, ses perceptions sensorielles (variation de luminosité, température, vent, couleurs, etc.) de développer l'imagination et la créativité.

Progressivement, l'enfant se construit, explore son environnement : la crèche est un lieu de rencontre, de socialisation.

Il apprend à vivre en collectivité, avec une notion de partage mais aussi en s'opposant aux autres pour s'affirmer au sein du groupe.

Les professionnelles se soucient de l'intégration de chaque enfant au sein de celui-ci et favorisent les échanges entre les enfants, par le langage, les jeux, le maternage.

Dès son plus jeune âge, l'enfant communique avec son entourage et exprime ses besoins, ses émotions (ses joies, colères, besoins fondamentaux tels que le sommeil et l'alimentation) par différents moyens (gestes, paroles...).

L'enfant comprend le langage avant de le parler. C'est pourquoi quel que soit l'âge de l'enfant, la professionnelle accompagne ses gestes avec la parole dans les actes du quotidien : elle nomme ce que l'enfant mange, elle lui décrit ses gestes lors du change...

Petit à petit, l'enfant s'approprie les mots pour communiquer ce qui lui permet d'élargir son champ relationnel. Il va avoir envie de communiquer avec ses pairs et avec les adultes qui l'entourent.

Dans ces moments de découverte, la professionnelle est là, attentive et bienveillante dans le respect de cette « naissance » relationnelle.

Par exemple, dans les moments de conflits (pour un même jeu), elle sécurise du regard et, par les mots qu'elle pose, elle amène les enfants à trouver une solution par eux-mêmes.

C'est aussi par des moments collectifs que l'enfant prend conscience de l'autre : lors des regroupements (pour chanter, raconter des histoires, des comptines...), lors des jeux (jouer chacun son tour, jouer ensemble).

L'établissement peut organiser des sorties à l'extérieur de l'établissement en respectant le taux d'encadrement réglementaire. Dans ces sorties, les parents sont associés aux projets spécifiques et devront signer une autorisation de sortie : Ludothèque du pays de Nay, GAM de Pau, la minoterie de Nay sont des exemples de sortie. 1 projet par an.

Le JEU a une place prépondérante dans le quotidien des enfants

Le rôle DES ADULTES

- Faire confiance aux capacités des enfants,
- Être à l'écoute de leurs idées et curieux de ce qu'ils proposent,
- Donner du sens pour les enfants aux activités proposées,
- Encourager l'enfant dans ses efforts,
- L'aider sur son chemin de découverte et de réalisation,
- Ne pas faire à la place de l'enfant,
- Eviter de freiner son élan lorsqu'il cherche à créer quelque chose,
- Répondre à la spontanéité des enfants en étant à l'écoute,
- Etre un repère sécurisant, un « phare » pour les enfants à travers leur posture d'écoute et leur disponibilité

2.5.2. L'éveil à la nature et au vivant

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement » Principe 6 de la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant » Principe 6 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

L'éveil à la nature et au vivant constituera notre axe éducatif majeur. Il se traduira par des activités qui suivent le rythme des saisons, avec l'objectif d'éveiller les sens des enfants et de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'écologie.

L'enfant sera sollicité le plus souvent possible pour aller dans le jardin pour observer la nature et jouer : écraser les feuilles mortes, toucher et malaxer la terre, ramasser des pierres, des morceaux de bois, observer les insectes ... Des temps sans jouets (motos, voiture...) sont proposés dans cet espace afin de permettre à l'enfant de s'intéresser à la nature. Les enfants sont équipés par les familles pour pouvoir sortir par tous les temps, même sous la pluie dans les flaques d'eau. Des bottes et parkas de pluie ont été financées par la crèche pour équiper les professionnelles.

Nous favorisons du matériel d'activité à base de produits naturels (peinture, colle, argile, pâte à sel).

Nous disposons d'un potager qui permet aux enfants de manipuler, planter, observer, arroser...

Les enfants participent aux semis, manipulent la terre...

Les enfants mangent dehors régulièrement au printemps et en été.

2.6. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ». Principe 7 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Nous sommes dans une démarche d'individualisation des réponses apportées à chaque enfant malgré le contexte de collectivité.

Par ailleurs, nous développons avec les bébés autant qu'avec les grands, une démarche qui vise l'égalité entre les filles et les garçons, c'est-à-dire la recherche d'une pédagogie neutre, et l'implication des papas autant que les mamans, d'autre part.

Un travail de réflexion est mené sur le thème de l'égalité des genres en 2023/2024.

La fédération Léo Lagrange s'investit dans le programme de formation Egaliléo visant à sensibiliser les professionnels petite enfance sur l'égalité des genres. Cette approche est centrée sur les démarches d'apprentissage et d'éducation aux diversités et aux questions de rapports sociaux. L'équipe s'appuiera sur ces apports pour se former sur le thème de l'égalité des genres.

De plus, en amont de la formation, la bibliothèque à destination des parents et enfants a été enrichie de livres sur les stéréotypes, les discriminations, la place de chacun.

Lors d'un goûter convivial à destination des familles et de l'équipe, un outil a été développé en interne afin d'amorcer une approche sur l'égalité des genres.

3. Projet social et développement durable

3.1. Environnement et partenariats

➔ Dans une volonté de s'inscrire dans notre territoire, de faire vivre l'économie locale et de favoriser le lien social, nous avons créé des partenariats avec des acteurs locaux :

- Temps d'échanges et espaces partagés avec le relai petite enfance de Nay
- Ludothèque de Nay
- Bibliothèque d'Assat
- Dans la poursuite du projet de cuisiner sur place et de santé environnementale, la cuisinière se fournit en local : marché de Nay, boulangeries à Bordes et Assat, farine chez le boulanger de Boeil-Bezing, lait et produits laitiers à Lestelle-Betharram
- La crèche est inscrite dans le projet départemental Manger Bio et Local
- La savonnerie de Lestelle-Betharram
- Un ébéniste pour les modules de motricité et l'ameublement
- Livraison des repas par un traiteur indépendant Ptits Plats et compagnie à Assat qui se fournit en local
- Intervention de Sandy Gendron de 1001 Pousses autour du projet nature
- Echanges avec les deux autres structures de la communauté des communes de Nay ainsi que le relais petite enfance

➔ Partenariats institutionnels et financiers :

- La Communauté de Communes du Pays de Nay
- L'entreprise SAFRAN HE
- La CAF
- La PMI

3.2. Participation des familles à la vie de l'établissement

Le projet de la crèche invite les parents à être acteur dans l'accueil de leur enfant à la crèche. Afin de leur permettre de trouver leur place dans la structure d'accueil, leur participation est réfléchiée en équipe pour que puissent naître de vrais temps d'échanges, partagés par tous et de multiples façons.

Lors de la commission d'attribution des places ou en cas d'urgence, la direction de la crèche collabore avec la CDC du Pays de Nay et l'entreprise Safran HE afin de trouver des solutions d'accueil et de soutien pour les familles rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et/ou qui sont inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle.

Il s'agit, avant tout, de considérer les pères et les mères comme des acteurs potentiels de la vie de la structure et la façon dont est conçu leur accueil sera essentiel pour que se tissent des liens favorables à des rencontres de plusieurs types en complémentarité des relations quotidiennes.

3.2.1. La co-éducation

L'implication des parents

Tout au long de l'année, l'objectif de l'équipe est de permettre aux parents de s'investir dans le quotidien de leurs enfants au multi-accueil.

Les parents sont libres de circuler dans les différentes pièces de la structure. Ils peuvent ainsi voir où évoluent leurs enfants durant leurs absences. Lors de l'accueil du matin et du soir, les familles sont invitées, si elles le souhaitent, à prendre un peu de temps avec leur enfant pour jouer, lire une histoire... Ce temps peut parfois faciliter les séparations car l'enfant prend le temps de se réapproprier les lieux avec son parent.

3.2.2. La communication

Le cahier de vie

Chaque enfant dispose d'un cahier de vie qui fait le lien entre la crèche et la maison. Ce cahier permet aux deux parents d'être informé et de partager avec l'enfant ce qu'il vit à la crèche. Y sont notés quotidiennement des anecdotes, le déroulé de la journée et le temps forts. Des photos sont également collées pour partager les moments forts avec les familles.

Kidizz

C'est une application dont l'accès est exclusivement réservé au personnel de la crèche et aux familles. L'équipe publie les menus, certaines activités, le planning des intervenants, sorties et événements et des articles en lien avec la petite enfance. Les photos où les enfants sont reconnaissables ne sont pas publiées dans le respect du droit à l'image. De plus, le choix de l'équipe est de vivre pleinement les moments passés avec les enfants, plutôt que d'utiliser ce temps pour les photographier. Toutefois, des photos sont prises tout au long de l'accueil de l'enfant et sont transmises aux familles lors du départ de l'enfant.

3.2.3. Les actions de soutien à la parentalité

La famille aujourd'hui prend des configurations nouvelles : elle se décline encore le plus souvent à la forme classique, mais aussi selon un mode séparé, monoparental, recomposé, homosexuelle.

Les nécessités socio-économiques ont souvent dispersé les familles géographiquement les privant d'un partage d'expériences intergénérationnelles. Paradoxalement, les intervenants auprès de l'enfant se multiplient ainsi que les supports d'informations et de conseils présentant un modèle parental souvent idéalisé.

Ces situations modifient, en profondeur, les demandes et les attentes des parents qui peuvent se sentir isolés, désorientés, mais aussi plus libres d'exprimer leurs aspirations à de nouvelles pratiques éducatives.

Le multi-accueil, par le fait des relations régulières qui s'inscrivent dans la durée, permet un travail d'accompagnement qui peut se faire en souplesse. Par leurs expériences successives, les parents vont habiter petit à petit leur fonction parentale.

L'objectif de l'équipe est ainsi de les valoriser dans leur rôle, de révéler leurs compétences en recueillant leurs paroles, en essayant de mieux comprendre et de mesurer plus justement leurs fragilités et leurs ressources. Le plus souvent les attentes des parents sont de l'ordre de l'écoute et du soutien, afin d'y voir plus clair dans le cheminement de leur propre réflexion, plutôt que dans la demande de conseils et de solutions toutes faites.

S'adresser à l'enfant en tant que personne, le soutenir dans sa propre dynamique de développement peut aussi aider les parents à prendre confiance en eux et en leurs capacités.

Dans notre structure plusieurs actions sont menées en ce sens :

Café-parents

Aux échanges quotidiens viennent s'ajouter des temps d'échanges et de rencontres réguliers, permettant de partager sur divers sujets.

Proposé plusieurs fois par an, le « Café des parents » invite les parents à s'arrêter prendre un café et échanger avec des professionnelles et d'autres parents après avoir déposé leur(s) enfant(s). De cette rencontre sont parfois mis en lumière des problématiques ou questionnements particuliers. Au-delà de ce temps, l'équipe poursuivra si besoin l'accompagnement des familles dans le temps sur les questionnements abordés, lors des échanges quotidiens.

Ces temps permettent également de créer du lien entre les familles et de mettre en avant le travail réalisé par les professionnelles de la crèche : les projets, actions réalisées, vie de la crèche etc. Les familles soumettent également leurs idées ou souhaits de projets.

Podcasts

Suite à la journée pédagogique du 8 juillet 2022 visant la cohésion d'équipe et la prise de parole avec comme outil la radio, l'enregistrement vocal a été déployé comme moyen de communication aux familles et au sein des équipes.

Depuis septembre 2022, l'équipe réalise chaque trimestre un podcast sur différentes thématiques, qui est diffusé aux familles sur l'application Kidizz.

Différents thèmes sont abordés, en fonction des souhaits et observations de l'équipe et des échanges avec les familles : la motricité libre, présentation du rôle de la psychologue de crèche, sur-stimulation, adultomorphisme, recettes de cuisine, etc.

Pôle ressource

Dans la démarche de lutte contre les discriminations, un pôle ressource destiné aux enfants et aux adultes (professionnels et familles) a été mis en place. Cette salle de bibliothèque, située en face de l'accueil, est accessibles aux familles.

Des ouvrages destinés aux adultes peuvent être empruntés. Ils parcourent les grands thèmes de la parentalité (développement de l'enfant, l'acquisition du langage, les neurosciences, la pédagogie positive, l'inclusion, etc.). L'espace pour les enfants propose des livres sur le thème de la différence, de l'inclusion, des émotions, pouvant ainsi servir de support aux familles dans la relation à leur enfant.

Réunions à destination des familles

Des « groupes de paroles » ou « réunion à thème » peuvent être mis en place à l'initiative de la direction : ils réunissent les parents qui le souhaitent autour d'un sujet qui leur tient à cœur.

L'équipe présente profite de ces réunions pour expliquer ses attitudes et faire état de ses réflexions dans telle ou telle situation. La psychologue a une fonction d'animateur et de régulateur lorsque cela est nécessaire. Ces rencontres sont surtout l'occasion pour les parents de s'exprimer, d'échanger entre eux, de partager leurs difficultés et de faire part de leur expérience.

Des soirées-débats, à thème proposé par les parents ou ressenti par l'équipe comme une préoccupation d'un certain nombre, sont des occasions d'échanger sur des problématiques tournant autour de la parentalité : sommeil, alimentation, acquisition de la propreté, conduites d'opposition, etc... Elles sont animées par la psychologue ou un spécialiste qui apporte des notions théoriques avant de répondre aux questions suscitées et de réguler les échanges.

La structure pourra s'appuyer sur des actions mises en place avec le soutien du Réseau Appui Parents (RAP) des Pyrénées Atlantiques, avec lequel sera établi un partenariat.

La psychologue

Les familles qui le souhaitent peuvent également solliciter un rendez-vous individuel avec la psychologue. Cet échange confidentiel leur permet d'aborder leurs problématiques et questionnements plus en détail, en faisant le lien avec leur histoire familiale et leur situation actuelle.

Temps fort et festif

Des temps de rencontres contribuent également à créer des liens entre les équipes et les parents. Le calendrier et la mise en place d'événements marquants donnent l'occasion d'organiser des moments de convivialité et des fêtes avec les enfants : Noël, carnaval, sortie de fin d'année, accompagnement aux activités extérieures, etc.

Les possibilités sont aussi diverses de profiter des talents de certains parents dans l'intérêt de chacun : invention d'un texte, création de décors, animation d'un spectacle, accompagnement musical, ...

Ces temps d'échanges consacrés à préparer et à participer à des moments de convivialité dynamisent la collaboration vécue au quotidien.

Les parents qui se rencontrent entre eux autour de l'équipe, l'expression de leur participation en tant qu'adulte, et non pas seulement en tant que parent, renforce la confiance mutuelle autour de l'enfant.

Un chantier participatif a été réalisé pour la réfection de la peinture d'une unité. Un petit groupe de parent s'est mobilisé pour participer à cette journée de travaux avec des professionnelles de la crèche.

Conseil d'établissement

C'est une instance qui a pour objectif de permettre aux parents de s'exprimer dans certains domaines qui concernent la collectivité et la vie quotidienne de leurs enfants. Ainsi six parents qui ont été élus en tant que délégués par l'ensemble des familles, peuvent faire remonter des demandes, des interrogations à la direction, Léo Lagrange Petite Enfance et à la CDC du Pays de Nay et l'entreprise SAFRAN HE.

3.3. Actions en faveur de la santé environnementale et du développement durable

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain, et propice à mon éveil » Article 8 de la charte National du Jeune Enfant

La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

OMS, Conférence d'Helsinki, 1994

Les 1000 premiers jours de l'enfant sont une période sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant, qui contient les prémisses de la santé et du bien-être de l'individu tout au long de la vie.

C'est une période où l'exposition aux substances toxiques est la plus dangereuse, que ces substances soient chimiques, biologiques et physiques : les perturbateurs endocriniens, les métaux lourds, les composés organiques volatiles, les moisissures, les ondes électromagnétiques...

Le concept DOHaD (Développemental Origins of Health and disease) définit la « programmation » précoce et durable des principales fonctions biologiques sous l'effet de l'environnement, et probablement plus encore que sous l'effet du génome. Il est ainsi à la base du concept de l'origine précoce de la santé et des principales maladies chroniques, non transmissibles, de l'adulte : obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires et respiratoires, troubles neuro-psychique, troubles neuro-psychiques dits de civilisation et conditionne probablement les comportements, la sensibilité et la vulnérabilité sociales.

Il est donc important, afin de prendre soin de l'enfant, de garantir un environnement le plus sain possible dès son arrivée à la crèche et également de sensibiliser les parents. Il s'agit d'agir sur le temps présent pour infléchir avec bienfait la trajectoire future.

Prendre soin de l'environnement de l'enfant, c'est s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Dans le quotidien cela se traduit par :

- Limiter les polluants
- Aérer les unités de vie au moins 10 minutes 3 fois par jour
- Un maximum de produits labélisés : produits d'entretien, savon, couches, linge...
- Partenariat avec un ébéniste pour les modules de motricité et ameublement
- Fait maison : peinture, pâte à sel, pâte à modeler, sable magique....
- Jeux en matière naturelle : bois, tissus, inox....
- Très peu de jeux en plastique et uniquement du plastique dur
- Privilégier une alimentation de qualité : en circuit court et de saison
- Utiliser l'eau du robinet pour le repas chez les moyens-grands
- Zéro plastique en cuisine
- Sur-chaussures et essuies mains lavables
- Politique d'achat responsable
- Répondre aux besoins des enfants et des familles : limiter le stress, le bruit
- Management bienveillant
- Favoriser les sorties par tous les temps, Potager, Exploration de l'environnement extérieur.

Création par l'équipe d'un Kit d'accueil : « **Mes petites affaires Saines** » donné aux nouveaux parents pendant la période de familiarisation.

L'équipe est également engagée pour le développement durable. Le tri des déchets, réalisé depuis de nombreuses années, a été couplé d'un composteur en 2023. Nous privilégions les circuits courts et le fait maison pour tous nos achats alimentaires ou de matériel.

L'équipe du Multi-Accueil Libellule a réellement à cœur d'accueillir les enfants et les familles dans un cadre favorable à l'épanouissement et au bien-être de tous. Grâce aux différentes formations, aux échanges en équipe et à l'observation, nous avançons sur le chemin de la bienveillance et du respect de l'enfant, mis en lumière par la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant.



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement**
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

**J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenant·s.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités**
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



léo lagrange
petite enfance

Libellule

PAYS de **NAY**
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

Multi-Accueil « Libellule »
10 allée Sait Exupéry
64 510 ASSAT
Tél. : 09.71.32.25.83

